

"Pour la finance verte, les maires sont un gisement d'information encore mal exploité"

Transition écologique

Les banquiers exigent de plus en plus d'informations sur l'utilisation de leurs financements. Un travail fastidieux pour les collectivités, mais qui peut comporter certaines vertus. Débat entre responsables publics des finances et banquiers lors de la journée de l'AFL du 20 juin.

[caption id="attachment_935009" align="alignnone" width="600"]

Carol Sirou, dirigeante d'EthiFinance, prend la parole lors de la "Journée de l'AFL", ce jeudi 20 juin 2024. [/caption]

Pour la transition écologique, il faut des éoliennes, des bâtiments rénovés, des trains, etc. mais surtout des banques. « Pour la financer, les besoins ont été estimés par l'ONU au niveau mondial à 6 à 7 000 milliards par an. Seuls les marchés financiers sont capables de fournir un tel besoin » assure Thiebaut Julin, directeur financier et membre du directoire de l'Agence France Locale (AFL), qui organisait ce 20 juin sa 7

e
journée Finances, à Paris.

Le secrétaire général à la planification écologique, auprès du Premier Ministre, Antoine Pellion, venu ouvrir les débats, a ramené cette masse à l'échelle française, à près de 60 milliards d'euros par an : « C'est massif, mais les efforts sont portés aux trois-quarts par les grands corps privés ou publics et le dernier quart par les particuliers. Et si l'on ramène l'effort au seul secteur public, c'est environ 30 milliards par an ».

Rapport Pisani-Ferry : quels efforts financiers pour les collectivités ?

"Une face nord à gravir"

Quel que soit le décompte, la banque reste donc toujours incontournable. Or, plus que jamais en matière de financement de la transition écologique, ce sont les banques qui fixent les règles, que

l'Union Européenne leur a d'ailleurs imposées : reporting, notations extra-financières, scoring, émission verte, rapport de durabilité, green asset ratio, etc. « C'est vrai qu'en tant qu'intermédiaire financier, on complique les choses, reconnaît Olivier Labe, directeur financier de la banque néerlandaise BNG

, mais il faut être transparent et crédible avec le marché, et convainquant. Donc tout document extra-financier disponible est très utile ». Pour les collectivités, « c'est quand même beaucoup de paperasse et de difficultés, alors que, par nature une majorité de nos projets répondent forcément aux critères ESG (Environnement, social et gouvernance) », objecte Franck Claeys, délégué adjoint de France Urbaine. « Si vous voulez continuer à financer vos projets, il n'y a pas autre chose à faire ! » claque en retour Olivier Labe.

« C'est la face nord à gravir ! » relaie Paul Bérard, directeur général adjoint des services, chargé des finances, de la région Île-de-France. « Il ne faut pas sous-estimer la charge de travail, même pour notre région. L'équipe compte trois personnes pour gérer 6 milliards d'émissions. Et il faut être modeste : pour parvenir à une évaluation ex-post sur une ligne de métro et les lycées, il nous a fallu trois ans », constate-t-il. Il sait de quoi il parle : la région Ile-de-France a été la première collectivité française à lancer des émissions vertes en 2012 et en 2013 à hauteur de 600 M€ et a donc le recul nécessaire pour apprécier la complexité de cette transition qui devient, pour ses services, financière, comptable et gestionnaire.

L'Ile-de-France réalise une émission obligataire de 300 millions d'euros à 2,25 % !

Process vertueux pour les finances, la gestion et l'évaluation

Pour autant, Paul Bérard veut positiver : « L'échelon local est le plus apte à rendre compte de ses actions dans la transition écologique et plus on descend dans les strates démographiques, plus le maire devient une source robuste d'information. C'est un gisement de la finance verte mais encore mal exploité » avance-t-il. Mais le responsable financier se veut aussi pragmatique : « Si le rêve d'un financier local est d'orienter le budget vers la dépense la plus efficace, on peut suivre le même process avec la transition. On peut de la même manière hiérarchiser les dépenses en fonction des objectifs de transition et objectiver les choses, j'ai même pu, grâce à ce biais, découvrir l'évaluation des politiques publiques ! »

Thiebaut Julin suggère même d'appliquer les codes budgétaires des nomenclatures comptables aux Objectifs de développement durable (ODD) définis par l'ONU en 2015.

La transition devient aussi un outil de contrôle de gestion. « Le travail sur les finances et la comptabilité pour la transition éclaire bien les arbitrages et les débats budgétaires » note le DGSA finance de la région Ile-de-France. Pour lui, le plus difficile est de ne pas se laisser déborder car « les directeurs financiers ont désormais trop de données à gérer. » Carol Sirou, présidente d'EthiFinance organisme indépendant chargé, entre autres, de noter les efforts des emprunteurs publics en matière de transition écologique nuance : « Il y a un vrai travail de maturation des données, mais grâce à elles, on est passé des déclarations d'intention à des preuves d'exécution et à des évaluations prospectives ».

Normes extra-financières irréversibles

Banquiers et responsables publics s'accordent au moins sur ce point : la présomption de greenwashing, dénoncée par Marie Duca-min, présidente du conseil d'administration de l'

AFL-ST

, maire de Saint-Jacques-de-la-Lande (35) et vice-présidente finances et commande publique de Rennes Métropole, s'éloigne. « Les normes et process internes mis en place pour répondre aux objectifs de transition et aux exigences extra-financières sont irréversibles » estime, par exemple, Paul Bérard.

« On est dans un environnement différent : les prêteurs vont demander plus d'informations selon les risques, mais les pouvoirs publics sont aussi à la recherche d'effets de levier qui demandent de rendre des comptes différemment, aussi bien aux prêteurs qu'aux électeurs. On ne reviendra pas en arrière, on sort du trompe l'oeil car aucun acteur ne peut échapper à la réglementation », confirme Carol Sirou. Même par populisme politique ?

Pour aller plus loin

L'endettement, passage obligé pour financer la transition écologique d'ici 2030 ?

Climat : les collectivités doivent doubler leurs investissements

Rapport Pisani-Ferry : quels efforts financiers pour les collectivités ?

L'Ile-de-France réalise une émission obligataire de 300 millions d'euros à 2,25 % !

Note 1

La BNG (Bank Nederlandse Gemeenten) est une banque de financement néerlandaise publique, et travaille notamment avec les collectivités locales des Pays-Bas.

par Cneau

